

Assemblée Générale USEP46

27/02/2024 – Salle des fêtes Espère – 18h

PROCÈS-VERBAL

Présents : Gaétan Rougié, Terrence Toure, Dominique Bailly, Stéphane Szczepanski, Christian Rossignol, Alain Belbès, Guillaume Richard, Jean-Yves Malbouyssou, Aurore Bonnet, Stéphanie Berc, Céline Carrière, Jean-Paul Arnal, en visio Claude Pouget, par téléphone Christophe Portenart.

Excusés : Rémi Debaye, Chrisitne Laverdet, Sandrine Delafarge, Marie Poncelet, Stéphanie Martin

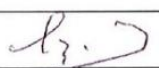



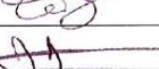


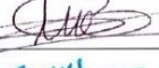
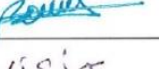
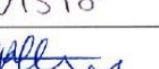

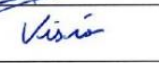
Ouverture des émargements aux alentours de 18h :



FEUILLE D'EMARGEMENT

Assemblée Générale USEP46

27 février 2024 à Espère et en visioconférence

Association USEP	NOM	PRENOM	SIGNATURE
CD USEP	SZCZEPANSKI	Stéphane	
CD USEP	BELBÈS	Alain	
CD USEP	BAILLY	Dominique	
CD USEP	ROSSIGNOL	Christian	
CD USEP	CARRIÈRE	Céline	
CD USEP	MALBOUYSSOU	Jean-Yves	
	TouRE	Terrence	
USEP Cahors	BERC	Stéphanie	
USEP Cahors	RICHARD	Guillaume	
CD USEP	BONNET	Aurore	
CA Ligue Les petits sportifs Lorraine des Arco	POUGET	Claude	visio
	ARNAL	Jean-Paul	
	ROUGIÉ	Gaétan	
CD USEP	PORTENART	Christophe	visio

Pouvoirs : 1924 sur 1706 requis

USEP 46

AG DÉPARTEMENTAL USEP46 - 27/02/2024

Nom_Association	Licences USEP Adultes	Licences USEP Maternelles	Licences USEP Élémentaires	TOTAL	Nombre de voix	Signature
APE DU LEOURE	2	39	8	49		
USEP CAHORS	36	157	758	951	951	<i>[Signature]</i>
SPORT CBD	13	73	238	324		
APE L'HERM - LES JUNIES - LABASTIDE DU VERT USEP	4	20	36	60	P: 60	<i>[Signature]</i>
APE ECOLES DE LALBENQUE SECTION USEP	7	0	173	180	P: 180	<i>[Signature]</i>
BASSIN DES ECOLES DE LA VALLEE DE LA DORDOGNE	26	195	340	561	P: 561	<i>[Signature]</i>
LES PETITS SPORTIFS LAROQUE DES ARCS	2	0	34	36	36	<i>[Signature]</i>
APE LE MONTAT	3	20	47	70		
ASS. SP. QUERCY BLANC	3	0	39	42	P: 42	<i>[Signature]</i>
LOT CELE PEIRA	2	23	34	59		
APE Touzac Duravel Vire Section USEP	3	23	0	26		
FARANDOLE TRESPoux	8	40	64	112		
CAHUSEP	3	0	17	20	P: 20	<i>[Signature]</i>
APE DOUELLE DECTION USEP	1	0	25	26		
APE ENTRE CAUSSES ET VALLEES	3	11	21	35		
USEP ESPERE	8	12	60	80		
LES PITCHOUNS VALPARES SECTION USEP	3	0	0	3		
APE ST MICHEL DE BANNIERES - LES QUATRE ROUTE USEP	5	0	103	108		
APE AUTOUR DE L'ECOLE	3	53	63	119		
APE ST PAUL DE LOUBRESSAC SECTION USEP	2	0	34	36		
APE SAUZET SECTION USEP	6	36	52	94		
LES TIGRES SPORTIFS SOUILLAC	5	0	93	98		
APE SOUSCEYRAC	3	14	41	58		
APE BEDUER -FAYCELLES - BOUSSAC	1	0	25	26		
APE LACAPELLE MARIVAL	4	31	0	35		
APE PERIN SECTION USEP	4	26	44	74	P: 74	<i>[Signature]</i>
UNION SPORTIVE DU SEGALA	5	0	89	94		
ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ECOLE D'AYNAC	3	0	33	36		
	168	773	2471	3412	1924	

Q: 1706

Les pouvoirs/mandats :

- Stéphanie Berc (USEP CAHORS)
- Alain Belbes (Association du Quercy Blanc)
- Christian Rossignol (APE école de Lalbenque section USEP)
- Céline Carrière (APE Pern/Cezac/L'hospitalet)
- Dominique Bailly (Bassin des écoles de la vallée de la Dordogne)
- Stéphane Szczepanski (CAHUSEP)
- Céline Carrière (APE 3LP section USEP)
- Jean Paul Arnal (Les petits sportifs Laroque des Arcs)

Rapport moral 2022-2023 :

Dominique Bailly, président de l'USEP, prend la parole et établit un bref état des lieux de l'année 2022-2023.

Il s'agissait de la première année avec une complète reprise d'activité après la pandémie de Covid.

Les adhésions ont montré une réelle volonté des collègues enseignants et enseignantes de ré adhérer et de faire du sport. Les affiliés habituels sont revenus, ce qui montre la dynamique positive de l'USEP dans le Lot. Les valeurs portées par l'USEP continuent à fédérer les enseignants. Les instances départementales reconnaissent l'USEP comme acteur local du sport scolaire majeur.

Compte-rendu d'activités 2022-2023 : (dossier complet en cliquant sur ce [lien](#))

Etat des lieux :

Gaétan Rougié, délégué USEP46 présente ce compte-rendu pour l'année 2022-2023, de façon rapide puisque ces points ont été abordés lors du dernier CD et figurent dans le compte-rendu disponible sur le site usep46 : <https://lot46.comite.usep.org/category/vie-statutaire/>

Pour l'année 2022-2023, les nombres à retenir en terme d'affiliation à l'USEP46 sont les suivants :

- 3607 licenciés : on revient à des affiliations correspondant à ce qui pouvait exister avant la crise sanitaire – taux de pénétration (sans avoir déduit les élèves scolarisés en école privée dans le département qui ne peuvent pas s'affilier à l'USEP) : 31% des élèves du département (40% des élèves en élémentaire)
- 863 licences maternelle : en augmentation, lié à la politique du CD engagée auprès des élèves de cycle 1.
- 31 associations

Rencontres de secteur :

25 rencontres ont été déclarées pour 73 écoles concernées et 2380 élèves.

Les présidents de l'USEP46 rappellent que la déclaration de ces rencontres de secteur est importante pour l'association même lorsqu'il n'y a pas de demande de transport. Les connaître permet à l'association de proposer un accompagnement (notamment avec Terrence, l'animateur USEP). Elle permet également à l'association de compléter les demandes de subvention.

Rencontres départementales :

Pour la Journée Nationale du Sport Scolaire, les écoles choisies ont été celles qui avaient participé aux e-rencontres.

Les rencontres qui attirent beaucoup de participants en maternelle : A la découverte de la nature (4 jours), Multi-activité (3 jours), Vivre l'album de jeunesse (1 jour avec 400 inscrits à Catus qui a dû être annulée en raison de la météo).

Les rencontres pour les élèves d'école élémentaire : course longue (une au sud, une au nord du département), randolune (une au sud, une au nord du département), jeux d'opposition, sports collectifs, athlétisme.

Les rencontres HTS ont du mal à réunir autant de participants qu'auparavant. Les enseignants qui participent à ces manifestations apprécient qu'il y ait moins de monde, peu d'attente.

La rencontre Rugby Coop ne peut plus faire participer autant d'écoles qu'auparavant (4 écoles seulement l'an dernier) en raison de la disponibilité moins importante des animateurs du comité rugby. Cette activité, co-construite par l'USEP avec le comité, porte pourtant les valeurs de l'USEP, notamment celle de la RSA (Rencontre Sportive Associative).

En juin 2023, une classe de découverte a été organisée pour la première fois en partenariat avec le CD rugby du Lot. Lors de la semaine, une RSA a eu lieu entre la classe de Cieurac et la classe de Baladou. Le dernier jour, l'USEP et l'UNSS ont co-animé un activité laser-run. Dominique Bailly est resté présent toute la semaine pour accompagner au mieux cette première expérience.

Le 23 juin, l'USEP a participé à la journée JOP (journée olympique et paralympique) organisée par le CDOS 46 pour 4 écoles.

Le projet BMBBBG (bien manger, bien bouger, bien grandir) : le contenu du projet est de grande qualité pour les classes, l'USEP y participe sur la partie Bien Bouger. L'animateur USEP intervient pour 2 séances par classe. Une rencontre est organisée en fin de projet avec le matériel du club de gym de Cahors Terre rouge. 5 écoles (8 classes) ont participé à ce projet l'an passé.

Les classes qui ont participé n'étaient pas toutes usépiennes, les licences ont été payées par l'USEP, à l'aide de l'enveloppe budgétaire fournie par l'Agence Nationale du Sport (A.N.S) pour la mise en œuvre de ce projet. Ce qui permet à l'association de se faire connaître et aux classes satisfaites de s'affilier l'année suivante.

Les séjours USEP : il s'agissait d'une somme allouée aux classes pour les aider à partir en classe découverte estampillée Génération 2024 sur l'un des centres de la Ligue de l'enseignement. 7 écoles ont pu y participer.

Les malles constituées sur les centres ont été récupérées. 2 malles sont complètes et peuvent être utilisées par les enseignants pour travailler autour des Jeux Olympiques.

Rencontre régionale :

2 classes de Quatre-Routes a participé l'an passé à cette semaine (44 enfants du Lot pour 495 enfants en tout). La classe à laquelle le séjour a été proposé était restée affiliée pendant la durée du Covid sans pouvoir participer à aucune rencontre.

Formations :

L'USEP a participé au plan de formation 2022-2023 avec les animations suivantes :

-Jouer en coopérant avec l'OCCE – 3 h

-Formation continue des directeurs – 3 h

-Formation PET1 – 6h

-RSA annulée car 1 seul participant – 3h

-Formation auprès des 51 étudiants M1 à l'INSPE qui participent ensuite à la journée Sports Collectifs – co-construction de ce temps avec Dominique Moisy chargé de mission à l'INSPE et professeur d'EPS pour les étudiants.

Vote à l'unanimité du rapport moral et du compte-rendu d'activités.

Compte-rendu financier 2022-2023 : (pages 27 à 30 du dossier)

Christian Rossignol, trésorier de l'association, présente ce compte-rendu.

Pour la première fois depuis plusieurs années, le compte d'exploitation fait apparaître un déficit. Il est toutefois moins important que prévu.

Christian explique les raisons du déficit (voir compte-rendu CD du 16 janvier 2024).

De nouveaux éléments budgétaires, comme, notamment, la nouvelle relation financière entre la Ligue de l'enseignement (F.O.L) 46 et USEP 46, produit, mécaniquement, une importante augmentation des charges et des produits. Désormais, notre budget global, sur une année de fonctionnement approche les 150 000 €. Cette somme étant parfois considérée comme une limite à ne pas dépasser pour l'obtention de subventions diverses...

Christian détaille ensuite les flux financiers entre la Ligue 46 et l'USEP 46. La différence entre les charges et les produits montre que l'aide réelle de la Ligue envers l'USEP s'élève à 6666 euros pour l'année 2022-2023.

Christian présente le bilan au 31/08/2023 qui n'a pas été présenté lors du CD précédent (page 29 du dossier).

Actif : 63 783 euros – pas d'amortissement mais des créances, des factures non payées. Dans les 7 079 euros, il y a une partie des sommes dues par Mathias Lamolinairie, ancien animateur USEP (2 700 euros, sur l'exercice 2022/2023). Les autres sommes ont été récupérées après le 31 août.

Passif : 63 783 euros

Au début de l'année scolaire 2023/2024, notre réserve financière (« fonds propres » s'élevait à 52 228 €)

Un petit livret A associatif a été ouvert (3% par an). 20 000 euros y ont été déposés. Le reste demeure sur le compte courant pour permettre de gérer les flux financiers courants.

Vote du bilan financier à l'unanimité.

Projet de budget 2023-2024 :

Christian présente le budget de l'année scolaire en cours. Le document est un peu différent de celui présenté en CD en janvier (page 30 du dossier).

Le budget prévisionnel donné aux structures qui le demandent est à l'équilibre avec un total général 149 290 euros.

Christian et Stéphane Szczepanski, vice-président de l'USEP, ont déposé une demande de subvention auprès de la FDVA pour l'action engagée auprès des maternelles.

La simulation pessimiste considère :

- que la subvention FDVA demandée n'est pas accordée,
- que dans les charges, les sommes dues par Mathias n'ont pas été remboursées.

Elle tient également compte de l'aide à la rupture conventionnelle de Gaétan votée lors du CD de janvier.

Dans ces projets de budget, le coût de l'USEP pour la Ligue sera moindre que celui de l'an passé (entre 3 000 et 5 300 euros).

Vote à l'unanimité du projet de budget prévisionnel.

Perspectives pour l'avenir de l'USEP :

Stéphane présente cette partie.

L'USEP 46 dépend à 85% des subventions. Les tensions apparaissent pour maintenir un équilibre : augmenter notre activité pour bénéficier de nouvelles subventions des partenaires extérieurs, diminuer les activités pour « s'aligner » sur les aides de la Ligue. Il y aura des arbitrages financiers à établir.

Le poste de Terrence bénéficie d'aides. Les membres du bureau essaient de pérenniser ce poste pour les prochaines années.

Stéphane évoque le départ de Gaétan. Il le remercie pour son engagement pour ses 8 années à l'USEP.

Le CD devra réfléchir au remplacement de ce poste. Des discussions sont en cours avec la Ligue notamment.

Un point de fragilité de l'USEP concerne la part importante du travail des bénévoles. Stéphane renouvelle l'importance de trouver de nouveaux membres du CD pour l'an prochain (élections lors de l'AG prochaine).

La discussion s'engage ensuite autour de la note ministérielle parue en janvier concernant la place de l'USEP au sein du sport scolaire ([note ministérielle en cliquant sur ce lien](#)).

Tarifs 2024-2025 :

Le tarif des licences sur le département n'a pas augmenté depuis plus de 6 ans.

De façon nationale, les tarifs ont augmenté.

Proposition : augmentation des licences de 10 centimes.

Vote à l'unanimité de l'augmentation des tarifs 2024-2025.

Désignation des mandats pour l'AG régionale et nationale :

AG régionale du 23 mars 2024 : Gaétan (élu régional) et Céline Carrière (secrétaire USEP46)

AG nationale financière 21 avril 2024 : Dominique Bailly

Questions diverses :

Sommes à rembourser par Mathias

En décembre, Mathias s'était engagé à rembourser par écrit les sommes avant le 15 février 2024. En janvier, il a reçu un courrier avec accusé de réception pour lui rappeler cet engagement.

Au 15 février, aucune somme n'a été remboursée par Mathias. Celui-ci a envoyé un SMS à Dominique Bailly ce même jour pour évoquer des difficultés de remboursement et pour demander s'il était possible de bénéficier d'un remboursement échelonné. Il a envoyé un mail à l'USEP réitérant cette demande à la suite d'un échange avec Dominique.

Stéphane a rencontré Pierre de la Ligue pour savoir si un paiement sécurisé était possible (garantissant le paiement réel des sommes dues). Un commissaire de justice a été contacté par Stéphane pour lui poser toutes les questions par rapport à son éventuelle intervention. M. Montaubric, ce commissaire, a contacté Gaétan par téléphone pour répondre à l'oral à ces questions. Il doit confirmer sa réponse orale avec une réponse écrite. De plus, l'APAC, assurance de l'USEP, permet d'obtenir un conseil juridique.

Les membres du bureau souhaitent que l'association récupère l'argent dans un délai raisonnable, engagement pris auprès des affiliés à l'association. Sans être contre le dépôt de plainte, il s'agit d'attendre le retour de ces différents conseils juridiques.

Si tous les conseils reçus des différents interlocuteurs sont orientés vers la plainte, alors les membres du bureau iront porter plainte.

Fin de l'assemblée générale à 21h.

Le Président
de l'USEP du Lot
Dominique Bailly

Le Vice-Président
de l'USEP du Lot
Stéphane Szczepanski

Le Trésorier
de l'USEP du Lot
Christian Rossignol

La Secrétaire
de l'USEP du Lot
Céline Carrière


COMITE DEPARTEMENTAL
U.S.E.P. du LOT
121 rue Victor Hugo
46000 CAHORS
Tél. : 05 65 22 68 53 - Fax : 05 65 22 12 52
Mail : usep46@fol46.org


COMITE DEPARTEMENTAL
U.S.E.P. du LOT
121 rue Victor Hugo
46000 CAHORS
Tél. : 05 65 22 68 53 - Fax : 05 65 22 12 52
Mail : usep46@fol46.org


COMITE DEPARTEMENTAL
U.S.E.P. du LOT
121 rue Victor Hugo
46000 CAHORS
Tél. : 05 65 22 68 53 - Fax : 05 65 22 12 52
Mail : usep46@fol46.org


COMITE DEPARTEMENTAL
U.S.E.P. du LOT
121 rue Victor Hugo
46000 CAHORS
Tél. : 05 65 22 68 53 - Fax : 05 65 22 12 52
Mail : usep46@fol46.org